

TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Mars 2018 | N° 135

Parution trimestrielle

PLUS DE 40 ANS D'INFORMATION À TROISTORRENTS !

En février 1977 paraissait le premier Troistorrents-Morgins Information. 41 ans plus tard, ce journal est toujours présent avec la même volonté d'apporter une information ciblée sur notre vie locale. A ce jour, ce sont ainsi 135 numéros qui sont parvenus dans vos boîtes aux lettres. Mais les moyens d'informations évoluent sans cesse et mettent aux défis les administrations communales de s'adapter pour répondre aux besoins de leur population. Ainsi, depuis 2017, une page facebook s'est par exemple ajoutée au catalogue des outils d'information de notre commune.

DIFFÉRENTS MOYENS D'INFORMATION POUR DES OBJECTIFS DISTINCTS

Tenir informée la population est un souci permanent pour toute administration communale. Cependant, chaque information n'a pas la même importance et le canal utilisé pour la véhiculer peut donc varier.

A ce jour, les informations officielles importantes sont publiées au pilier public et communiquées lors des assemblées primaires. Ces mêmes assemblées offrent d'ailleurs la possibilité à chacun de poser des questions ou de faire des propositions au conseil communal sur les sujets qui l'intéressent. Il s'agit en effet d'un espace de parole précieux et essentiel à toute collectivité.

De nombreuses informations sont quant à elles diffusées via le Troistorrents-Morgins Information ou notre page Facebook. Ces deux supports de communication ont pour objectif de relayer tout ce qui touche à la vie de notre commune, que ce soit des informations officielles mais aussi celles liées à la vie locale (informations sur les sociétés, manifestations, etc.).

Enfin, un outil complémentaire est également à votre disposition: l'alerte SMS. Ce système a pour objectif de faire parvenir à l'ensemble de la population, via un SMS, un message de mise en garde lié à une situation particulière d'urgence, de restriction ou de prévention. Sa vocation première reste d'alerter la population et, à ce titre, les informations véhiculées par ce biais sont, fort heureusement, assez rares.

En parcourant régulièrement le pilier public, en étant présent aux assemblées primaires, en lisant le Troistorrents-Morgins Information, en vous abonnant à notre page facebook et en vous inscrivant au système d'alerte par SMS, vous aurez donc entre les mains tous les outils pour être informés au plus près sur ce qui se passe dans notre commune !



LE TEMPS PASSE, LES SUJETS RESTENT...

En parcourant le numéro 1 du Troistorrents-Morgins Information, on constate qu'à côté de la présentation du conseil communal de l'époque et du budget pour l'année 1977, se trouve notamment un article sur les ordures ménagères... (extrait à voir en page 8).

Avec l'introduction de la taxe au sac en ce début d'année, force est de constater qu'en 40 ans, si le look de votre journal a évolué, les sujets traités, eux, sont parfois restés les mêmes...

Corinne Cipolla
Commission Communication et Information

EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 16 AOÛT 2017 AU 15 JANVIER 2018

ACHAT D'UN VÉHICULE NEUF POUR LES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil municipal accepte l'acquisition d'un Toyota Hilux avec le garage St-Christophe, pour la somme de CHF 39'700.- TTC.

RÉFECTION DU TOIT DE LA CRYPTÉ - ADJUDICATION TRAVAUX DE MENUISERIE ET FERBLANTERIE

Le Conseil municipal accepte d'adjuger les travaux à l'entreprise DM Bois SA, pour le montant de CHF 24'931.60 TTC.

ROUTE DE BAS-VIÈZE À MORGINS - RENFORCEMENT RÉSEAU D'EAU POTABLE - ADJUDICATIONS TRAVAUX D'APPAREILLAGE ET DE GÉNIE CIVIL

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux de renforcement de cette conduite d'eau potable aux entreprises suivantes:

- **Appareillage** › Christophe et Rudy Gollut Sàrl, pour le montant de CHF 72'854.80 TTC.
- **Génie civil** › Michaud & Mariaux SA, pour le montant de CHF 118'405.65 TTC.

ROUTE DES BUTTES À MORGINS - RENFORCEMENT RÉSEAU D'EAU POTABLE - ADJUDICATIONS TRAVAUX D'APPAREILLAGE ET DE GÉNIE CIVIL

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux de renforcement de cette conduite d'eau potable aux entreprises suivantes :

- **Appareillage** › Christophe et Rudy Gollut Sàrl, pour le montant de CHF 62'506.50 TTC.
- **Génie civil** › Sabeco SA, pour le montant de CHF 80'346.50 TTC.

REVÊTEMENT BITUMINEUX ROUTE DU CORBEAU ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PLAMPROZ À MORGINS - ADJUDICATIONS

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux aux entreprises suivantes:

- **Route du Corbeau** › Sabeco SA, pour le montant de CHF 86'227.20 TTC
- **Route de Plamproz** › Routes & Revêtements SA, pour le montant de CHF 349'950.65 TTC.

MUR ROUTE DE LA CROIX-DU-NANT - ADJUDICATION

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Sabeco SA, pour le montant de CHF 43'723.50 TTC.

RÉFECTION AUBERGE DE LA BOURGEOISIE - ADJUDICATION TRAVAUX DE VENTILATION

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux à l'entreprise Climaval SA, pour le montant de CHF 32'910.30 TTC.

15^E RALLYE DU CHABLAIS - DEMANDE DE FERMETURE DE LA ROUTE DES RIVES LES 1 ET 2 JUIN 2018

Le Conseil municipal accorde l'autorisation comme les années précédentes, en mentionnant que les frais de remise en état et dégâts éventuels seront à la charge de l'organisateur.

REMPLACEMENT SOL DE LA BIBLIOTHÈQUE - ADJUDICATION

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleure marché, soit Dély Frères SA, pour le montant de CHF 17'408.90 TTC.

GIRATOIRE DE LA TINE - AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleure marché, soit Jean-Luc Défago à Choëx, pour le montant de CHF 20'903.40 TTC.

PROJET ECOPOINT PRÈS DU CHALET DE LA TREILLE

Le Conseil municipal accepte de supprimer, en vue de l'aménagement de la place du village, les containers en haut des escaliers au-dessus des WC publics et de centraliser l'Ecopoint vers la Treille avec mise en place de moloks papier/carton, poubelles et récupérateur PET et TEXTURA. Le but à long terme est de supprimer les containers en plastique et d'uniformiser ces points de récoltes sur notre commune.

A noter que deux places de parc uniquement seront supprimées dans ce secteur.

DÉCHETTERIE - OUVERTURE SUPPLÉMENTAIRE

Le Conseil municipal accepte l'ouverture supplémentaire de la déchetterie à partir du 01.01.2018.

Uniquement en horaire d'été où la demande est plus importante: le mercredi après-midi, de 13h30 à 19h00.

AMÉNAGEMENT TORRENT DE LA VIÈZE À MORGINS - ADJUDICATION HONORAIRES ÉTUDES HYDROLOGIQUES ET GÉNIE CIVIL

Le Conseil municipal accepte les propositions d'adjudications, soit:

- **Mandat hydrologique** › au bureau François-Xavier Marquis Sàrl, pour le montant de CHF 24'498.55 TTC
- **Mandat génie civil** › au bureau ARC Génie Civil, pour le montant de CHF 9'756.20 TTC.

**CRÈCHE-NURSERIE LE PARACHUTE
- ENGAGEMENT D'UNE STAGIAIRE**

Le Conseil municipal accepte l'engagement de Mme Sarah Marques en qualité de stagiaire éducatrice de l'enfance pour la crèche-nursérie-UAPE dès septembre 2017 et pour une durée d'une année.

**SALLE POLYVALENTE DE
TROISTORRENTS -
REEMPLACEMENT SOL DE LA SCÈNE**

Le Conseil municipal décide d'adjuger la réfection du sol de la scène de la salle polyvalente à l'entreprise Dubosson Frères SA, pour le montant de CHF 21'055.80 TTC.

**MUSÉE HISTORIQUE DU CHABLAIS
- AIDE FINANCIÈRE**

Le Conseil municipal décide de signifier son renoncement à reconduire son aide de CHF 1'000.- par année.

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE LA CAVAGNE
- OPPORTUNITÉ D'AGRANDISSEMENT
DE LEURS LOCAUX - DEMANDE
D'ACQUISITION DE TERRAIN**

Le Conseil municipal accepte de céder les mètres carrés nécessaires à la société coopérative la Cavagne pour permettre la construction de la cave d'affinage.

Pour ce qui est du prix, comme ce projet est intercommunal et que les communes sont appelées à participer à hauteur de 10 % de l'investissement, le Conseil municipal décide de céder le terrain gratuitement et, en contrepartie, les communes de Val-d'Illiez et de Champéry devront accepter une répartition 1/3-1/3-1/3 du montant total de participation.

**PROGRAMME D'INTÉGRATION
CANTONAL 2**

Le Conseil municipal accepte le principe, sous réserve de l'accord de toutes les communes:

- d'assurer la suite de la mise en œuvre de ce programme d'intégration et les projets en cours et d'augmenter sa contribution annuelle de CHF 3'105.- à CHF 5'000. pour les années 2018 à 2021;
- d'engager un(e) nouveau(elle) délégué(e) à l'intégration pour la région Collombey, vallée d'Illiez et Haut-Lac à 80 % (ou 2x40 %) selon discussion entre les représentants des communes concernées.

PATINOIRE PROVISoire

Le Conseil municipal accepte l'installation de la patinoire provisoire à Troistorrents et Morgins.

A la fin de cette première année, un bilan devra être établi afin de décider si cette expérience pourra être renouvelée.

**TÉLÉMORGINS SA -
SURSIS CONCORDATAIRE**

Le Conseil municipal accepte de signer la déclaration d'intention de soutien du concordat auprès du juge.

**COUR D'ÉCOLE AU VILLAGE -
AMÉNAGEMENTS**

Le Conseil municipal adjuge, selon la procédure de gré à gré, la fourniture et pose de grillages à l'entreprise Pich Art Design, pour le prix de CHF 48'967.20 TTC et accepte les frais de sciage des piles de béton existantes pour un montant estimé à CHF 17'000.-.

**SALLE DE LA JEUR MORGINS -
DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN**

Le Conseil municipal adjuge, selon la procédure de gré à gré, ces divers travaux à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour le prix de CHF 11'379.40 TTC.

RAMASSAGE PAPIERS ET CARTONS

Le Conseil municipal accepte de supprimer le ramassage bimestriel en raison de l'ouverture supplémentaire de la déchèterie le mercredi en saison estivale et des moloks en place.

**CONSOLIDATION CRÉDIT DE
CONSTRUCTION DU PARKING -
PRÊT FIXE DE CHF 5'000'000.- -
OFFRES DES BANQUES**

Le Conseil municipal décide d'accepter l'offre de la Banque Raiffeisen à un taux de 0,87 % pour 10 ans.

**RÈGLEMENT SUR LA GESTION
DES DÉCHETS**

Le Conseil municipal approuve le nouveau règlement sur la gestion des déchets, selon la version 2017 de l'Etat du Valais, ainsi que l'annexe 3.

**ENGAGEMENT COLLABORATEUR
ADMINISTRATIF AUPRÈS DU
CADASTRE -**

CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

Le Conseil municipal accepte l'engagement de M. Vincent Fornage pour une durée déterminée.

**DEMANDE D'AUTORISATION
D'EXPLOITER - CAFÉ-RESTAURANT
«LA MAISON ROUGE» À
TROISTORRENTS**

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

Ouverture: du mardi au vendredi de 06h30 à 01h00 du samedi au dimanche de 09h00 à 01h00, fermé le lundi.

**SALLE POLYVALENTE DE
TROISTORRENTS -
REEMPLACEMENT ÉCLAIRAGE**

Le Conseil municipal a adjugé, en séance du 16.10.2017, le remplacement des luminaires, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise Grau Electricité SA, pour le montant de CHF 34'939.- TTC.

Coût de l'installation de variateurs de lumière: CHF 3'000.- par zone.

Ledit Conseil décide de les installer en 4 zones, soit pour un coût total de CHF 12'000.-.

**MÉRITES SPORTIF
ET CULTUREL 2017**

Le Conseil municipal accepte les propositions de la commission «Culture, Sports et Loisirs» pour les mérites sportif et culturel 2017, soit:

- M. Yannick Parvex (couronne nationale en lutte)
- les classes primaires de Morgins (participation à un film de la RTS).

**ECLAIRAGE PUBLIC - MISE EN
VALEUR DE L'ÉGLISE**

Le Conseil municipal accepte d'engager le montant CHF 39'844.- TTC pour réaliser l'éclairage du clocher.

**LOCAL DU FEU BÂTIMENT DU PAS -
RÉFECTION DE L'ISOLATION
PÉRIPHÉRIQUE**

Le Conseil municipal adjuge les travaux de réfection, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise Guidetti Sàrl à Monthey, pour le montant de CHF 6'977.20 TTC.

TÉLÉSIÈGE MORGINS-LA FOILLEUSE - RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION ET DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER

Le Conseil municipal accepte le renouvellement de la concession de la Foilleuse selon courrier du département de la mobilité, du territoire et de l'environnement.

LOCAL DE CHAUFFERIE AU VILLAGE - VENTILATION

Le Conseil municipal adjuge la pose d'une ventilation mécanique, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise Métal Assistance SA à Morgins, pour le montant de CHF 13'251.60 TTC.

ENGAGEMENT RESPONSABLE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Le Conseil municipal décide d'engager M. Samuel Donnet à ce poste.

Entrée en fonction le 01.04.2018.

FERMETURE ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Le Conseil municipal:

- prend note qu'en ce qui concerne la discothèque le SAF, l'heure de fermeture figure déjà dans l'autorisation d'exploiter, soit à 04h00 avec arrêt de la musique à 03h30. La décision de prolongation de fermeture pour la saison d'hiver peut être accordée sur demande écrite et avec accord des copropriétaires de la PPE Résidence Bellevue,
- le Yucatan a aussi une autorisation d'exploiter jusqu'à 04h00. Cette heure de fermeture peut être maintenue à condition qu'un agent de sécurité soit engagé pour le service d'ordre à la sortie de l'établissement.

TRIBUNAL DE POLICE - VALIDATION DES MEMBRES POUR LES COMMUNES DE LA VALLÉE D'ILLIEZ

Le Conseil municipal accepte la constitution du Tribunal de police avec les personnes suivantes:

- Richard-Xavier Posse comme greffier-juriste (travaille à l'Etude d'avocats Coppey et Fracheboud à Monthey)
- Valentin Rithner, juge de Commune à Champéry

- Marc Bovard, juge de Commune à Val-d'Illiez
- Dominique Rouiller, juge de Commune à Troistorrents

M. Richard-Xavier Posse sera le président du Tribunal.

Les remplaçants seront:

- Marie-Christine Dussez, vice-juge de Commune à Champéry
- Ghislaine Gillabert, vice-juge de Commune à Val-d'Illiez
- Anne-Françoise Dubosson, vice-juge de Commune à Troistorrents.

PLACE DE JEUX CHALET DE LA TREILLE - ADJUDICATION

Le Conseil municipal a choisi le projet de la Pépinière Constantin dont le devis s'élève à CHF 99'957.75 TTC.

PROJET VALLON DE THEY - HONORAIRES

Le Conseil municipal accepte le paiement de CHF 6'565.20 TTC pour le projet du Vallon de They et de poursuivre la procédure de mise à l'enquête publique.

COMMISSION SALUBRITÉ- ENVIRONNEMENT-EAUX USÉES

Le Conseil municipal décide d'accorder 80 sacs par années pour les personnes incontinentes et gravement malades.

ACHAT D'UN GERBEUR (ÉLÉVATEUR) POUR LES TRAVAUX PUBLICS ET D'UNE MACHINE (RAPID) AVEC LAME À NEIGE

Le Conseil municipal accepte l'achat du Gerbeur EJC 112z, pour le prix de CHF 9'275.- HT et de la machine (RAPID) pour l'entretien du parking pour le prix promotionnel de CHF 8'400.- TTC.

VISION DE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE - PROPOSITION D'ÉTUDE ET BUDGET

Le Conseil municipal adjuge le mandat d'étude et budget, selon la procédure de gré à gré, au bureau Agoraplan à Sierre, pour le montant de CHF 48'000.- HT.

VOTATION SUR L'INITIATIVE «NO-BILLAG»

Le Conseil municipal a décidé à la majorité de soutenir le non à «No-Billag».

ENGAGEMENT RESPONSABLE COMPTABLE

Le Conseil municipal accepte l'engagement de Mme Victoria Tromelli-Fussambri à ce poste. Entrée en fonction: le 01.03.2018.

CAFÉ-RESTAURANT DE LA PIVE À MORGINS - REPRISE GÉRANCE

Le Conseil municipal accepte la candidature de Mme Alizée Ludi.

CHOIX DU NOM POUR LE PARKING COMMUNAL

Sur la base des idées soumises lors du concours organisé dans le cadre de l'inauguration du parking, le Conseil municipal a décidé de choisir le nom de «LA TINE» pour le parking.

RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES DÉCHETS - MESURES SOCIALES FOYER TROIS SAPINS ET CRÈCHE-GARDERIE-UAPE

Selon Antenne Région Valais, il est possible d'utiliser des sacs identifiés brun pour le Foyer, tout en déclarant le tonnage à la SATOM (selon estimation: 22 tonnes).

De ce fait, le Conseil municipal accepte cette solution et décide de facturer un montant forfaitaire au Foyer les Trois Sapins de CHF 8'000.- par année, pour le ramassage de ces ordures.

RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES DÉCHETS - MESURES SOCIALES NAISSANCES

Le Conseil municipal accepte la mesure d'accompagnement suivante:

- Rattrapage pour les enfants nés en 2015 = 20 sacs (37 naissances)
- Rattrapage pour les enfants nés en 2016 = 40 sacs (49 naissances)
- Rattrapage pour les enfants nés en 2017 = 60 sacs (42 naissances)
- Enfants nés en 2018 = 80 sacs (estimation budget 2018: 50 naissances).

LE TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION DE 1977 À AUJOURD'HUI...

Février 1977 › Parution du premier Troistorrents-Morgins Information

TROISTORRENTS-MORGINS



Information

Février 1977

No 1

Février 1993 › Légère mise à jour du titre

TROISTORRENTS-MORGINS



Information

ÉDITÉ PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Février 1993 - N° 41

Mars 1998 › Nouvelle mise en page

Troistorrents-Morgins



Information

Édité par l'Administration communale

Mars 1998 - N° 57

Mars 2003 › Première édition en couleurs



No 76

Mars 2003

Décembre 2005 › En-tête adapté pour l'édition de décembre



No 86

Décembre 2005

2009 › Nouvel en-tête avec une version spéciale hiver et fêtes



No 100

juin 2009



No 102

Novembre 2009

Mars 2016 › Relooking complet du journal



**TROISTORRENTS-MORGINS
INFORMATION**

Mars 2016 | N° 127

A partir de décembre 2017 › Variation de la photo de la première page pour coller aux saisons.



**TROISTORRENTS-MORGINS
INFORMATION**

Décembre 2017 | N° 134

Parution trimestrielle

Découvrez sur la première page de cette édition la photo retenue pour le printemps.

PORTRAIT DE LA POPULATION COMMUNALE AU 31 DÉCEMBRE 2017

Au 31 décembre 2017, la commune de Troistorrents comptait 2052 ménages, pour un total de 4625 habitants (3819 à Troistorrents et 806 à Morgins), soit une augmentation de la population de 0.7% sur une année.

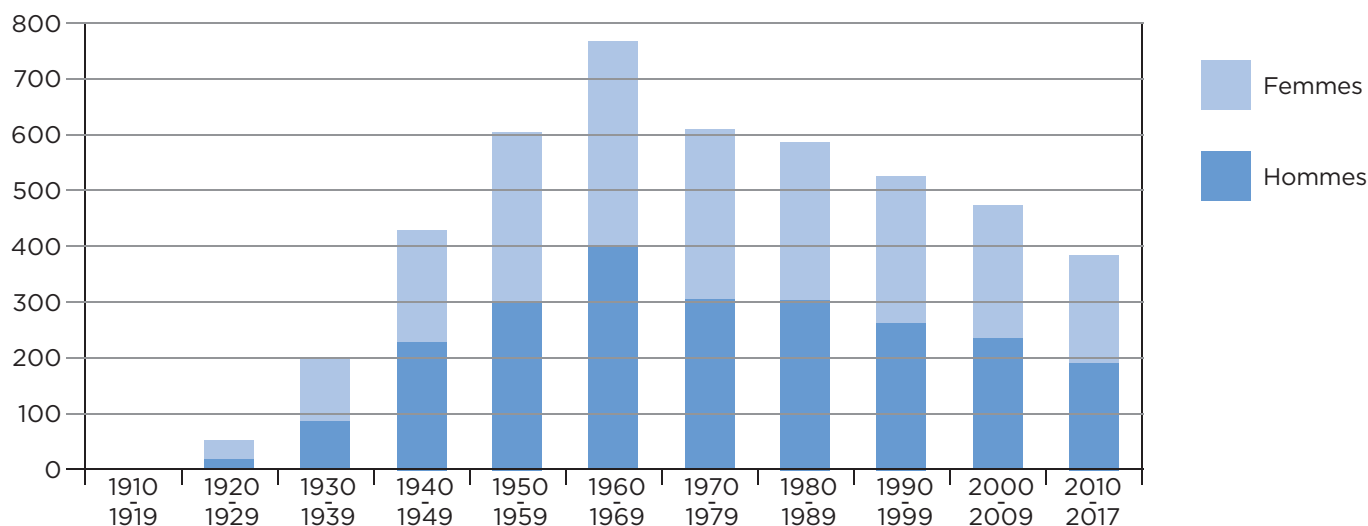
DURANT L'ANNÉE 2017

- › 345 personnes ont quitté la commune,
- › 419 nouveaux habitants sont arrivés,
- › 42 enfants sont nés,
- › 58 couples se sont mariés,
- › 46 personnes sont décédées.

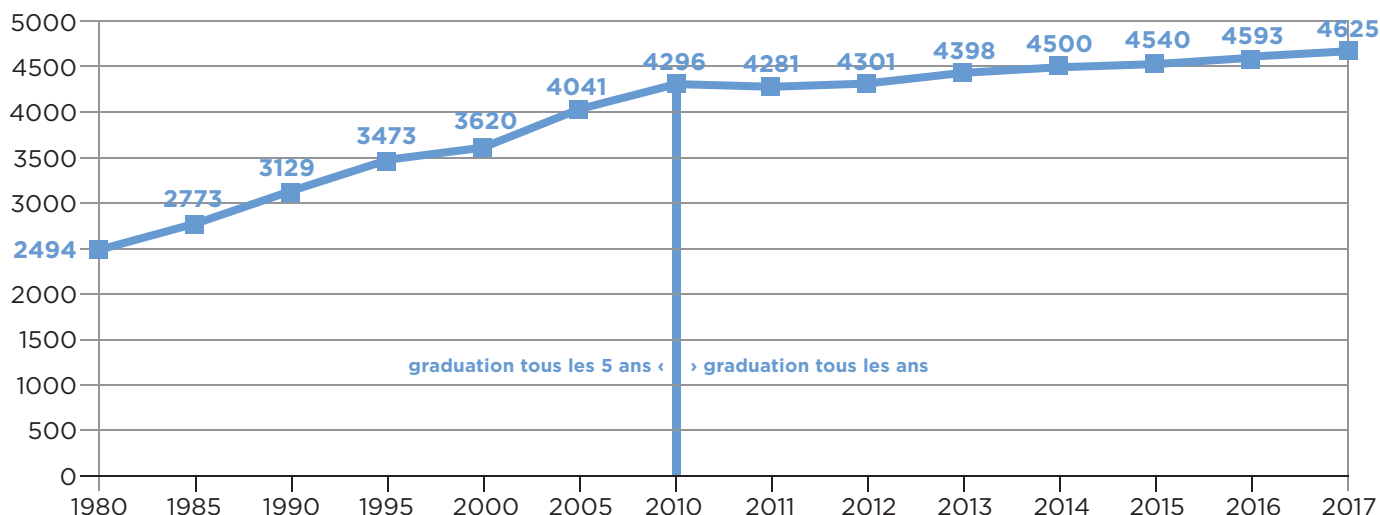
QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

- › 50.5% d'hommes pour 49.5% de femmes,
- › 14% de 65 ans et plus et 18% de moins de 18 ans,
- › 29 nonagénaires,
- › 86.7% de ressortissants suisses,
- › 36 nations représentées.

PYRAMIDE DES ÂGES



GRAPHIQUE DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1980



BIENVENUE AU PARKING DE LA TINE !

A l'occasion de l'inauguration de notre parking communal, le 11 novembre dernier, un concours d'idées avait été lancé pour donner un nom à cet ouvrage.

Parmi les 183 propositions faites, le conseil communal a décidé de retenir le nom étant le plus fréquemment revenu sur les bulletins de participation. Ainsi, avec les Vieux Moulins de la Tine et le giratoire de la Tine, notre commune a maintenant également son « Parking de la Tine ».

Un nom simple mais qui correspond finalement le mieux à la position géographique du parking et à la particularité de son implantation, au-dessus de cette rivière chère à notre village.

Merci à toutes les personnes ayant fait preuve d'imagination et parfois également d'un brin d'humour pour leurs propositions d'une grande variété !

Corinne Cipolla

Commission Communication et Information



Photomontage



SYSTÈME D'ALERTE SMS DE NOTRE COMMUNE



Vous n'êtes pas encore inscrits au système d'alerte SMS de notre commune ?

La commune offre à ses habitants, ainsi qu'aux propriétaires de résidences secondaires, un service d'information officiel par SMS, proposé par Cnoté Mobile Solutions SA à Martigny. Ce système garantit la protection des données et l'anonymat.

Cet outil vous permet de recevoir gratuitement sur votre téléphone

mobile des informations importantes relatives à une situation particulière d'urgence, de restriction ou de prévention.

Il a notamment été utilisé lors des intempéries de janvier, pour informer la population de la fermeture des routes cantonale et forestière entre Troistorrents et Morgins.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce

système (une personne par ménage), il est nécessaire que vous donniez votre accord explicite en remplissant le formulaire ci-dessous et en le retournant à l'Administration communale, case postale 65, 1872 Troistorrents.

Ce formulaire est également disponible directement au guichet de l'administration communale ou sur notre site Internet.

Nous souhaitons bénéficier du service d'alerte SMS de la Commune de Troistorrents. Voici les coordonnées de la personne de référence pour notre ménage:

Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: _____

Téléphone mobile: _____

Date: _____ Signature: _____

TRIER ? C'EST PAS SORCIER !

Depuis le 1^{er} janvier, la taxe au sac a été introduite dans notre commune. Nous constatons avec satisfaction que chacun s'est adapté à ces changements et nous vous remercions pour votre collaboration.

Nous comptons encore à l'avenir sur la citoyenneté de chacun pour respecter nos écopoints en libre-accès. A titre d'exemple, les cartons trop volumineux qui ne peuvent pas passer par l'orifice des moloks à papiers **ne doivent pas être déposés en dehors de ces moloks**. Vous pouvez soit les découper ou les plier pour réduire leur taille ou alors les déposer dans la benne à papiers directement à la déchèterie. De même, vos objets encombrants doivent être déposés dans la benne prévue à cet effet à la déchèterie.

Merci de ne rien entreposer en dehors des moloks et bennes de nos écopoints !

Il en va du respect pour le travail de nos employés communaux en charge du ramassage des déchets.

QUE FAIT-ON POUR VOUS AIDER ?

Plusieurs aménagements sont prévus et seront réalisés pour faciliter le tri et l'élimination des déchets:

- > **amélioration de certains écopoints**
- > **création d'un écopoint au centre du village**
- > **installation de conteneurs « Gastrovert » pour récupérer des déchets alimentaires.**

Actuellement, les déchets alimentaires peuvent être déposés à la déchèterie.

LE TRI, COMBIEN ÇA RAPPORTE ?

La commune est rétribuée par différents partenaires sur la base des volumes de déchets qu'elle trie. En 2017, une rétrocession de CHF 35'000.- nous a ainsi été versée. Pour information et à titre d'exemple, si le verre est trié par couleur, la rétribution touchée par la commune est plus élevée que si les couleurs sont mélangées. Malheureusement, le molok à verre de l'écopoint de la Tine ne permet pas ce tri des couleurs, contrairement aux bennes à verre bleues. Nous avons été contraints d'installer ce molok en lieu et place d'une benne en raison d'un manque d'espace. Malgré tout, gardez à l'esprit qu'avec le tri tout le monde est gagnant, à commencer par vous !

D'autres informations sur le tri des déchets et sur la mise en place des différents écopoints vous parviendront ultérieurement. En attendant, voici ci-contre un extrait du premier Troistorrents-Morgins Information datant de février 1977. Comme quoi la gestion des déchets n'est pas une préoccupation qui date d'aujourd'hui...

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

Heures d'ouverture en été

- > Du 1^{er} avril au 31 octobre
- Mardi et jeudi de 13h30 à 18h00
- Mercredi de 13h30 à 19h00**
- Samedi de 08h00 à 15h00

Heures d'ouverture en hiver

- > Du 1^{er} novembre au 31 mars
- Mardi et jeudi de 13h30 à 17h00
- Samedi de 08h00 à 12h00

La déchèterie de Troistorrents n'est pas ouverte le lundi, vendredi et dimanche.

Extrait du Troistorrents-Morgins Information de 1977:

Ordures ménagères

1. Rappel

Depuis la mise en route de la SATOM à Monthey, bien des progrès concernant les ordures ménagères ont pu être faits dans notre commune.

Toutes les décharges ont pu être fermées et nous vous demandons pour la protection de l'environnement de bien vouloir respecter cette directive.

Un certain nombre de containers a pu être mis à la disposition du public et prochainement quelques exemplaires supplémentaires seront acquis pour des quartiers non encore desservis. Ces containers permettent, d'une part, de rationaliser le ramassage des ordures et, d'autre part, d'éviter des sacs qui enlaidissent notre paysage.

Evidemment la commune n'est pas en mesure de placer un container devant chaque chalet.

2. Horaires

Les ordures ménagères sont ramassées, à Troistorrents et à Morgins, **TOUS LES LUNDIS**.

En plus, pendant la saison, un deuxième tour est nécessaire à Morgins tous les vendredis après-midi du 20 décembre au 30 avril et pendant les mois de juillet et août.

Nous vous prions instamment :

- d'utiliser si possible les containers ;
- de ne déposer les ordures que la veille au soir du ramassage ou, encore mieux, le matin même très tôt.

3. Taxes

Nous avons constaté que le problème des taxes des ordures n'est pas clair pour tout le monde.

A cet effet, nous vous donnons quelques chiffres qui vous orienteront. La taxe annuelle par appartement est de Fr. 50.—. Ce qui devrait rapporter à la commune environ 75 000 francs par an.

Nous payons à la SATOM Fr. 95.— la tonne. Ce qui représente dans notre budget 1977 Fr. 100 000.— d'où Fr. 25 000.— non couverts par les taxes.

Voici les lieux où vous pouvez actuellement déposer les déchets relatifs aux symboles se trouvant sur vos sacs taxés:



Carton / Papier

- › Certains écopoints
- › Déchèterie



Verre

- › Certains écopoints
- › Déchèterie



Pet

- › Points de vente
- › Certains écopoints
- › Déchèterie



Matériaux plastiques

- › Points de vente
- › Déchèterie



Fer-blanc

- › Points de vente
- › Déchèterie



Aluminium / Canettes

- › Points de vente
- › Ecopoint Cergnat, Morgins
- › Déchèterie



Huiles

- › Ecopoint Cergnat, Morgins
- › Déchèterie



Déchets verts

- › Déchèterie
- › Mai à oct.: Fenebet, Morgins
- › Conteneurs privatifs



Textiles

- › Certains écopoints
- › Déchèterie



Médicaments Produits toxiques

- › Points de vente
- › Déchèterie



Piles

- › Points de vente
- › Déchèterie



Ampoules Sources lumineuses

- › Points de vente
- › Déchèterie



Appareils électriques

- › Points de vente
- › Déchèterie

VALTEX: UNE NOUVELLE VIE POUR VOS HABITS !

Les textiles qui n'ont plus grâce à vos yeux peuvent intéresser une autre personne. C'est pour cette raison que l'entreprise sociale Valtex a été invitée à déposer sur le territoire de la commune 5 containers de récolte pour les textiles (habits, draps, rideaux,...), chaussures et jouets. Ceux-ci sont bien reconnaissables à leur couleur vert pomme.

Ainsi, grâce à cette filière de recyclage, Valtex génère et finance différents types de métiers qui permettent la création d'activités de formation, de requalification et d'insertion professionnelles pour des personnes exclues du premier marché de l'emploi. L'entreprise sociale Valtex, active dans le Valais romand et l'Est vaudois, poursuit une activité à but non lucratif. Elle est reconnue d'utilité publique par le Service de l'Action sociale (SAS) et l'Office cantonal du Travail du Valais (SICT). Elle se pose en alternative à une demande d'aide sociale et défend un modèle d'intégration par l'économie. L'autonomie financière, le développement des compétences spécifiques et la reprise d'un rythme de travail soutenu sont les axes principaux travaillés.

En 2017, 1'227 tonnes ont été récoltées et ont permis de salarier 17 personnes à temps plein, 39 personnes en gain intermédiaire et en location de service pour des contrats à durée limitée et 11 étudiants pour des stages. Pour la commune de Troistorrents, ce sont 25'300 kg qui ont été récoltés en 2016 et 26'800 kg en 2017.

Une partie de ces textiles, après avoir été triés, lavés, repassés et reprisés si nécessaire, sont revendus à des prix très bas pour des

personnes à faible revenu ou pour des clients qui apprécient venir chiner dans les trois boutiques « Créature » de Sion, Martigny et Monthey.

L'introduction de la taxe au sac provoquera très certainement un développement plus efficace du tri des ordures ménagères. Il en résultera une augmentation du volume de textiles à récolter et à recycler. Cela permettra à chaque ménage de contenir les charges liées à la taxe au sac et, pour Valtex, nous l'espérons, l'opportunité de créer plus d'activité pour plus d'emplois salariés.

Nous vous invitons donc à privilégier les containers Valtex pour vos textiles, chaussures et jouets dans le but d'en faire bénéficier les personnes fragilisées de notre région et de soutenir l'entreprise sociale valaisanne Valtex Multiservice.



valtex
entreprise sociale

chemin d'arche 39 – cp 60
1870 monthey 2 – info@valtex.ch
t +41 24 473 20 70 – f +41 24 473 20 79

EMPLACEMENTS ACTUELS DES CONTAINERS VALTEX

- › Ecopoint, Route de Chenarlier 40, Troistorrents
- › Déchèterie, Route de Troistorrents 34C, Troistorrents
- › Ecopoint, Route de la Cergnat 2, Morgins

TRADITIONNELLE SOIRÉE AVEC LES AUTORITÉS

Comme le veut la coutume, l'administration communale a eu le plaisir d'accueillir ses nouveaux citoyens ainsi que les jeunes de la promotion civique le 1^{er} décembre dernier au chalet de la Treille.

46 nouveaux habitants, sur les 393 invités, ont répondu à cette invitation. A leurs côtés, 26 jeunes

de la classe 1999 étaient présents pour cette soirée. L'occasion, pour les invités du jour, de faire connaissance avec les autorités politiques et religieuses de notre commune.

Une fois la partie officielle terminée, tous les invités ont partagé un apéritif dinatoire dans une ambiance conviviale.



Promotion civique année 1999

Baillifard Sarah, Barlatey Adrien, Beney Camille, Berthoud Jérémie, Berthoud Eléonore, Boson Maëlle, Chatelan Lauriane, Claret Florian, Colomb Stéphanie, Derivaz Mélanie, Donnet-Monay Mylène, Dumont Rémy, Gagliardi Ludovic, Gillibert Mélanie, Gobiet Annabelle, Granger Ophélie, Hauswirth Yann, Merz Jonathan, Muriset Emilien, Nigra Léonard, Perrin Nicolas, Pilet Sarah, Pousaz Chris, Rossier Marie, Sierro Elodie, Tripari Mélanie.

PROCHAIN NUMÉRO

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos prises avec des téléphones portables.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra en juin 2018. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par courriel à corinne.cipolla@troistorrents.ch **jusqu'au 1^{er} mai 2018.**

90 ANS D'AUGUSTA MARTENET

Chère Maman,
Grand-Maman
et Arrière-
Grand-Maman
Augusta,

Tu portes dans tes bras cette nouvelle-née, la dernière de tes descendants, arrivée il y a peu. Trois générations sont réunies ainsi que tes amis, en ce lundi 1^{er} janvier 2018, afin de célébrer affectueusement tes nonante ans.

Quel bel âge ! Que d'étapes parcourues ! Semées d'embûches surmontées par ta volonté, ton caractère fort, entêté, façonné dans cette vallée à laquelle tu es restée fidèle, face aux Dents du Midi, ces montagnes que tu chéris.

Tu y as grandi à travers champs fleuris et chant de l'accordéon. Cette musique qui a rythmé bien des moments avec tes proches, à festoyer, danser, jouer aux cartes.

Cette vallée, c'est tes racines. Tes petits-enfants y découvrent « le patois » ; peu de gens le parlent encore de nos jours. Pourtant, il t'offre une palette d'expressions dont on se rappellera bien longtemps.



Epouse puis veuve, maman, grand-maman et arrière grand-maman, tu t'occupes des tiens avec énormément de bonté et de bienveillance.

Lorsque nous franchissons le seuil de ta porte c'est une bouffée de chaleur qui envahit notre cœur. Constamment soucieuse de l'accueil offert à tes hôtes, tu leur concoctes avec amour, des plats typiques, « salées » de la vallée, et autres gourmandises qui régalent leurs papilles.

Joviale au franc-parler, les instants passés en ta compagnie sont remplis de rires et de surprises.

Coquette, sans artifice, tu vis simplement et profite pleinement. Tes valeurs sont essentielles. Femme généreuse, tu donnes sans compter,

humble, combative, drôle, empathique et pleine de belles attentions. Autant de qualités qui font de toi, du haut de toutes ces années, une personne d'exception.

Merci Augusta !

Ta famille et tes amis

MESSAGE D'AURÉLIE, TA PETITE FILLE

« Je garde de merveilleux souvenirs de mon enfance, du temps partagé avec toi grand-maman.

Les balades dans les prés durant lesquelles tu m'apprenais le nom des fleurs et la confection de jolis couvre-chefs. « La Cheminée », ce chemin pittoresque que pendant des années tu as quotidiennement bravé.

Les réveils, à l'aube, afin de gouverner poules et lapins, ramasser les œufs. Les câlins avec toi et tes chats. Contempler vaches, chèvres et autres animaux.

Te regarder entreprendre foins et regains à l'aide d'une faux. Te voir péniblement entretenir ton lopin de terre. Essayer fièrement de reproduire tes gestes. Tu m'as inculqué l'importance de la nature, ses occupants et ce qu'elle nous offre.

Il y a également ta foi, les prières le soir au coucher. Les messes le samedi et surtout le café partagé avec tes copines.

Les fêtes en famille, dont tu es le noyau, celles qui permettent de nous réunir. Tant de ces moments emplis de tendresse pour lesquels je te remercie. »

90 ANS DE LYDIE DUBOSSON

Notre maman, Lydie, est née à Troistorrents le 11 décembre 1927. Fille d'Henri Ecoeur et de Clarisse Trombert, elle est l'aînée de cinq enfants, dont trois sont morts peu après leur naissance. A ce jour, seul son frère Joseph-Antoine est encore en vie.

A l'âge de dix ans, elle a eu la douleur de perdre sa maman. Quelques années plus tard, son papa s'est remarié. Son enfance a été rythmée par les travaux de la campagne, vivant l'hiver à Vers le Pas et l'été à l'alpage du Temélaz. Lydie a suivi sa scolarité obligatoire à Troistorrents, puis a fréquenté l'école ménagère de Châteauneuf durant deux ans.

En novembre 1958, elle a uni sa destinée à Marc Dubosson,



d'Oscar. De cette union sont nés cinq enfants : trois garçons, dont un mort à la naissance, et deux filles. Elle est aujourd'hui l'heureuse grand-maman de treize petits-enfants.

Suite à son mariage, elle s'est occupée de sa famille et a continué à participer aux travaux de la campagne, l'hiver à la Thiézas et l'été à l'alpage de Champsot. En décembre 1995 elle a déménagé pour passer ses hivers au village.

En octobre 1999, elle a perdu son mari et, depuis lors, elle a pris du temps pour ses hobbies : tricot, frivolité, couture, jeux de cartes et nombreux pèlerinages. Et chaque été, jusqu'en 2014, elle a continué de monter à Champsot avec son fils Fernand. Suite à des ennuis de santé, elle a dû renoncer aux activités de la campagne et, depuis octobre dernier, elle coule des jours paisibles au Foyer Les Trois Sapins où elle prend part à de nombreuses activités.

Nous adressons un grand merci aux représentants de la Commune et à tout le personnel du Foyer Les Trois Sapins pour leur grande gentillesse à l'occasion de ses 90 ans.

Et à notre maman nous souhaitons la santé et une bonne route pour la suite !

Ses enfants

FENÊTRES DE L'AVEANT 2018

Les inscriptions pour les fenêtres de l'Avent 2018 sont ouvertes !



Comme chaque année, la commission Culture, Sports et Loisirs met en place les Fenêtre de l'Avent. Ainsi, chaque soir durant l'Avent, entre 18h et 20h, un foyer accueille à l'extérieur et en toute simplicité ses

convives de passage. C'est l'occasion de partager un moment d'amitié et de convivialité à l'approche des fêtes.

Si vous souhaitez, seul ou avec vos voisins, organiser une fenêtre de l'Avent entre le 1er et le 24 décembre prochains, vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire en prenant contact avec Sophie De Gol Cipolla, membre de la commission Culture, Sport et Loisirs : par téléphone au 079 762 66 38 ou par mail à sophie.degol@netplus.ch.

DOCUPASS : VOS DIRECTIVES ANTICIPÉES

Mardi 10 avril, une séance d'information gratuite et ouverte à tous est organisée sur le Docupass au Chalet de la Treille. L'occasion de mieux connaître le dossier de Pro Senectute destiné à coucher sur papier ses dispositions personnelles.

On ne peut jamais savoir ce que la vie nous réserve. Accident de voiture, AVC entraînant une incapacité de discernement... Chacun peut prendre ses dispositions pour sa fin de vie afin que ses souhaits puissent être respectés. « Etablir des directives anticipées, quel que soit son âge, est non seulement important pour soi-même, mais aussi pour ceux qu'on aime comme son conjoint et ses enfants », souligne une retraitée.

Depuis 2013, la nouvelle loi sur le droit de la protection de l'adulte est entrée en vigueur. Il existe un droit d'autodétermination permettant d'anticiper ses choix si on devient incapable de discernement. Une manière, par exemple, de s'assurer que le traitement soit conforme à sa volonté.



Pour aider à mettre sur papier ses directives anticipées, Pro Senectute propose le Docupass, un dossier de dispositions personnelles qui permet de consigner tous ses besoins, demandes et souhaits personnels en rapport avec la maladie, les soins et la mort. Ce produit se compose des éléments suivants : brochure d'information détaillée, directives anticipées, dispositions de fin de vie,

mandat pour cause d'inaptitude, guide pour rédiger un testament, carte personnelle de directives anticipées.

Pour mieux connaître ce dossier et répondre à toutes les questions relatives aux directives anticipées, une séance d'information sur le Docupass est organisée par la commission « Affaires sociales » **mardi 10 avril 2018 à 19h00 au Chalet de la Treille.**

**Intervenante »
Corine Reynard Clausen, assistante sociale à Pro Senectute Valais.**

L'entrée est libre et ouverte à tous.

Céline Monay
Commission Affaires sociales,
Petite enfance et Jeunesse



EXPOSITION DES ARTISTES ET CRÉATEURS DE LA COMMUNE DE TROISTORRENTS

Du 26 au 28 octobre prochains aura lieu au Chalet de la Treille une **Exposition des Artistes et Créateurs** de notre commune. Cette exposition, organisée par la Commission Culture, Sports et Loisirs, mettra en valeur les talents de notre commune qui s'expriment dans des disciplines artistiques variées.

Vous êtes artiste ou créateur, vous ré-

sidez dans notre commune ou en êtes originaire et vous souhaitez présenter votre travail lors d'une exposition ouverte à tous ?

Alors faites parvenir par mail vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) et quelques photos de vos réalisations à: corinne.cipolla@troistorrents.ch.

Et si vous n'êtes ni artiste ni créateur,



réservez tout de même déjà ces dates pour visiter cette exposition et partager un moment culturel et convivial !

Corinne Cipolla
Commission Culture, Sports et Loisirs

STÉPHANIE MICHELOUD EST LA NOUVELLE DÉLÉGUÉE À L'INTÉGRATION

Dans le cadre du PIC II (Programme d'intégration cantonal 2018-2021), les communes valaisannes continuent de s'investir dans l'intégration avec le soutien de la Confédération et du canton du Valais.

Depuis janvier 2018, Collombey-Muraz et la vallée d'Illiez ont engagé Stéphanie Micheloud comme déléguée régionale à l'intégration à 40%. Son bureau se trouve à l'office de la population de Collombey et elle se déplace dans les administrations communales de Troistorrens, Val-d'Illiez et Champéry. Les communes du Haut-Lac l'ont aussi engagée à 40% pour la même fonction.

Stéphanie Micheloud est à disposition des nouveaux habitants pour les accueillir, les écouter et les conseiller, et également des personnes établies depuis plusieurs années qui ont des besoins spécifiques d'intégration ainsi que de la population en général. Son travail se concentre sur les habitants ayant un parcours migratoire mais elle souhaite être une référente pour toutes et tous (citoyens, institutions, associations, etc.).

Stéphanie Micheloud, quel est votre parcours ?

Mon intérêt pour les contacts interculturels remonte à mes années de Collège lorsque je rêvais de grands voyages et que je me suis envolée à plusieurs reprises pour le Sénégal. J'ai par la suite débuté mes études universitaires par un bachelor en relations internationales. Touchée par les enjeux des migrations et par les questionnements que nous pose une société de plus en plus interculturelle, j'ai complété



«Je vous accueille avec plaisir ou me déplace à Troistorrens pour vous rencontrer. N'hésitez pas à me contacter !», lance Stéphanie Micheloud: 079 944 16 69
integration@collombey-muraz.ch

mes études par un master en sciences sociales, avec une spécialisation en études des migrations et de la citoyenneté. Mon souhait d'œuvrer pour l'intégration s'est confirmé lors du stage effectué au Bureau cantonal de l'intégration du Valais. Je suis également marraine culturelle pour une famille érythréenne dans le cadre d'un projet de parrainage en Valais central.

Qu'est-ce que l'intégration ?

L'intégration est un processus qui engage autant les nouveaux arrivants que la société d'accueil. Elle permet de favoriser le vivre ensemble et d'augmenter le bien-être de la population dans son ensemble par des mesures qui promeuvent le respect mutuel et l'égalité des chances. C'est en effet un enjeu pour la société dans son entier. L'intégration permet de réfléchir à la place que nous donnons à la différence, à la nouveauté et de nous positionner sur des questions de justice, d'éthique et d'identité. Accueillir l'Autre est un exercice qui nous met face à nous-même : qui

sommes-nous pour que l'Autre soit jugé différent ?

En tant que déléguée régionale à l'intégration, quel est votre rôle ?

Ma mission est d'assurer l'accueil et le conseil aux nouveaux arrivants, qu'ils aient un parcours migratoire ou non, pas besoin de venir de loin pour avoir besoin de soutien ! Je suis également chargée de mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins de la région. Je conseille et accompagne les structures ordinaires (administrations, écoles), les associations, les entreprises et la population qui collaborent avec des personnes migrantes. Je souhaite aussi créer des synergies entre les communes de la région : à plusieurs on est plus forts. En tant que déléguée à l'intégration, je ne suis pas seulement à disposition des personnes migrantes, je fais également le lien avec le reste de la population et je fais en sorte que la société soit intégrative dans son ensemble. Le but final est que tout le monde trouve sa place et puisse s'épanouir !

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'encouragement à l'intégration ?

C'est un travail varié et intense qui s'adapte aux diverses réalités des communes. L'encouragement à l'intégration comprend le conseil individuel, l'information collective, l'apprentissage du français, l'accompagnement de familles qui ont des enfants en bas âge ou à l'école primaire, l'insertion professionnelle, l'organisation d'événements et de rencontres interculturelles, le soutien à la préparation à la naturalisation, la prévention des discriminations et du racisme, la promotion de l'interprétariat communautaire, etc.

Céline Monay

Commission Affaires sociales,
Petite enfance et Jeunesse

UN FILM À DÉCOUVRIR DANS LE CADRE DE LA SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

Dans le cadre de la Semaine valaisanne d'actions contre le racisme qui a lieu du 15 au 25 mars 2018, les communes de Troistorrents, Val d'Illeiez et Champéry organisent une soirée cinéma avec la projection du film

« **Les figures de l'ombre** » le vendredi 16 mars à 19h30 à la salle polyvalente de Troistorrents.

Ce film retrace le destin extraordinaire de trois scientifiques afro-américaines qui ont permis aux Etats-Unis de prendre la tête de la conquête spatiale en 1960. Dans une société américaine encore profondément raciste et patriarcale, les trois protagonistes se retrouvent victimes de cette double ségrégation du fait de leur couleur de peau mais également de leur sexe.

L'entrée est libre, une verrée est organisée à l'issue de la projection en présence notamment de la nouvelle déléguée à l'intégration Stéphanie Micheloud. Venez nombreux !

Infos supplémentaires sur le programme de la Semaine d'actions contre le racisme sur Facebook : sacrvs.



PROMOTION AU SEIN DE LA PIDM

Le 28 novembre dernier, une cérémonie de promotion s'est tenue au Palladium de Champéry. A cette occasion, et aux noms des autorités locales, le sergent **Ludovic Riedi**, chef de la Police intercommunale des Dents du Midi (PIDM), a été promu au grade de **sergent-major**.

La manifestation a été dirigée par Monsieur Luc Fellay, Président de la commune de Champéry, accompagné de Messieurs Fabrice Donnet-Monay, Président de la commune de Troistorrents et Pascal Trombert, Vice-Président de la commune de Val-d'Illeiez. Les présidents et membres de la commission de police intercommunale se sont également associés à cet événement, ainsi que toute l'équipe de la PIDM.

Cette manifestation a été l'occasion pour les autorités communales de remercier les membres de leur police pour leur excellent travail et leur investissement tout au long de l'année.

Mounira Gouaux, Assistante administrative



(De gauche à droite) En haut › Markus Weber, Mounira Gouaux, Maude Défago et Ludovic Riedi.
En bas › Eric Marclay, Raphaël Cuche, François Schmidt.

A TRAVERS LES ÂGES... EN 7

En 1997, Jean-Marie Rouiller lançait avec la classe 1947 le premier rassemblement des classes de la commune de Troistorrents se terminant par le chiffre 7.

Cette année-là, 91 repas avaient été servis en présence de 2 nonagénaires, 5 enfants de dix ans et 3 nouveaux-nés.

20 ans plus tard, Patrick Dubosson, représentant de la classe 1977, s'est activé pour mettre sur pied une deuxième rencontre qui a eu lieu le 4 novembre dernier. Cette fois, ce sont 105 repas qui ont été servis, en présence d'1 nonagénaire, de 10 enfants de dix ans et de 5 nouveaux-nés.

A cette occasion, Jean-Marie Rouiller a souhaité la bienvenue aux personnes présentes et a eu une pensée pour celles et ceux qui ne sont plus là.

Puis notre Président, Fabrice Donnet-Monay, a pris la parole et, au terme de son allocution, il nous a démontré que nous formons une grande famille des 7 car, si vous additionnez tous les chiffres de la date du jour de notre rassemblement (4.11.2017):

4+1+1+2+0+1+7=16 puis 1+6 > vous obtenez 7 !

Après un succulent repas, servi par Patrick de l'Helvétia et son team, nous avons reçu la visite de Stéphane Justin, hypnotiseur, qui en a ravi plus d'un par son show et a même permis à certains de piquer un somme...

Poèmes sur la vieillesse, histoires en patois, albums photos, musique, souvenirs et les «dis, tu te rappelles» ont ponctué cette journée qui, pour certains fêtards, s'est prolongée bien au-delà de 19h.

Merci à tous pour cette merveilleuse journée et en particulier à notre chère nonagénaire Lydie qui nous a rejoint pour ce moment de partage.

Et comme dit le proverbe: jamais deux sans trois...

Chantal Marclay

Photo ❶ quelques hypnotisés

Photo ❷ de gauche à droite
derrière: Aurélien (2017), Sandra (1967)
avec Tess (2017), Léna (2017)
au milieu: Emile (2007) avec Rosie (2017),
Caroline (1987) avec Aylan (2017)
devant: Lydie (1927)

Photo ❸ les 2007 !
en haut de gauche à droite:
Maé, Rémy, Théo, Simon, Mathew
en bas de gauche à droite:
Atina, Emile, Eve, Coralie et Timéo



QUELQUES NOUVELLES DU PASSEPORT-VACANCES DE TROISTORRENTS-MORGINS



Après 23 saisons, pour cette nouvelle édition 2018, nous avons dû nous moderniser et amorcer le virage informatique... un sacré défi pour le comité ! Un changement toutefois nécessaire afin de pérenniser le Passeport-Vacances. Nous ne pouvions pas passer à côté du monde numérique dans lequel naissent et grandissent les enfants d'aujourd'hui.

QUELS SONT LES GRANDS CHANGEMENTS?

Finis le gaspillage de papier !

Le Passeport-Vacances c'est:

- › environ 160 enfants qui se répartissent
- › dans une soixantaine d'activités
- › sur deux semaines en été.

Pour cela, il faut bien sûr, en nombre égal aux activités, des animateurs, artisans, sportifs et autres personnes prêtes à encadrer ces chérubins et surtout prêtes à partager avec eux leur passion...

Mais le Passeport-Vacances c'est aussi douze membres bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour «dégotter» de nouvelles idées, contacter les animateurs, organiser les déplacements, attribuer les activités aux enfants, chercher des solutions en cas de «pépins», préparer le nouveau programme, etc.

Et tout cela ne serait rien sans le soutien inconditionnel des parents qui nous font confiance et qui sont souvent prêts à offrir un peu de leur temps pour accompagner nos têtes blondes. Nous remercions ces bénévoles sans qui rien ne serait possible !

Vous l'aurez compris, le Passeport-Vacances c'est beaucoup de travail. Mais c'est surtout une énorme récompense pour nous toutes de sentir l'enthousiasme et la joie de tous ces jeunes au retour d'une journée riche en émotions...

Cette année, toutes les inscriptions se feront directement via notre site internet www.passeport-vacances.ch. Un programme qui se veut facile guidera l'utilisateur dans ses choix. Tout se fera directement en ligne, jusqu'à l'attribution des activités effectuée par l'ordinateur. Pas de souci ! Celui-ci veillera à les distribuer par ordre de préférence dans la mesure des disponibilités, comme nous le faisons jusqu'à maintenant !

Un flyer explicatif sera distribué prochainement dans les classes de la 3H à la 8H. Merci de lui faire bon accueil !

Nous nous réjouissons de nous lancer dans cette nouvelle aventure avec vous et vous disons : «rendez-vous en juillet !».

Un petit clin d'œil aux nouveaux membres de notre comité : Joëlle, Valérie, Milena, Rachel et Stéphanie.

Toujours dans le coup : Véronique, Monica, Audrey, Sonia, Romaine, Béatrice et Sandra.

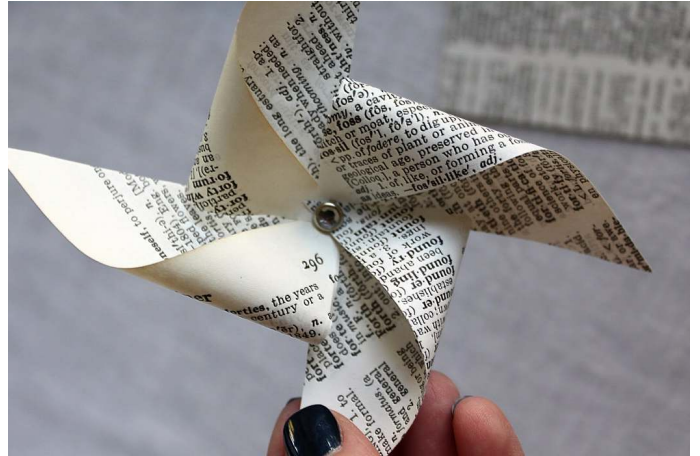
Un grand merci aux retraitées : Isabelle, Laurence et Cathy.

Le comité du Passeport-Vacances de Troistorrents-Morgins

TRADITIONNELLE FÊTE DES «VIMOTI» › 12 ET 13 MAI

Dans le cadre de la Journée suisse des moulins, les Vieux Moulins de la Tine «VIMOTI» vous ouvrent leurs portes les **12 et 13 mai prochains** et vous proposent différentes animations: moulin en activité pour la fabrication de la farine, démonstration du forgeron, sculpture sur bois, pliage de livres, etc.

Accès libre de 10h à 17h - Restauration sur place



ATELIER POUR LES ENFANTS «FABRIQUE TON MOULIN !»

Viens visiter les moulins les 12 et 13 mai et profite-en pour fabriquer ton propre moulin en papier !



COUVERT «ESPACE SCIERIE» À LOUER SUR RÉSERVATION

Vous cherchez un lieu original pour une sortie d'entreprise, un anniversaire, une soirée entre amis ou pour toute autre occasion ?

De mai à septembre, vous pouvez louer notre couvert «Espace Scierie» qui peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Et pourquoi pas vous mettre en appétit avec au préalable une visite guidée de nos moulins ?

Consultez notre site internet pour vos réservations ou de plus amples informations.



DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE PENDANT LA SAISON D'ÉTÉ 2018

Visites individuelles sans réservation et sans guide:

- › **Du 1^{er} mai au 30 juin**
Les dimanches de 14h à 17h.
- › **Du 1^{er} juillet au 30 septembre**
Les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 17h.

Le site est ouvert toute l'année sur réservation pour les groupes avec visites guidées.

Les 19 et 20 mai, à l'occasion des Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier d'Europe et de la Journée internationale des musées, l'accès sera libre de 14h à 17h.

ADRESSE DE LA FONDATION ET DU BUREAU

Les Vieux Moulins de la Tine «Vimoti»
Chemin des Vieux Moulins 1 - 1872 Troistorrents
meunier@vimoti.ch | www.vimoti.ch
Tél. 079 226 33 16 ou 024 477 12 27

TROISTORRENTS BOUGE !

Du 28 mai au 2 juin prochains, Troistorrents participera pour la 3^e année consécutive à «La Suisse bouge». Tout au long de la semaine, plusieurs clubs sportifs et sociétés locales ouvriront leurs portes pour des initiations ou démonstrations ouvertes à tous. Et le samedi 2 juin, une grande fête populaire sera organisée pour faire bouger grands et petits dès 10h et jusqu'au bout de la nuit !



Une nouvelle fois notre commune va essayer d'engranger la plus grande quantité possible de minutes d'activités physiques pour tenter de gagner le duel intercommunal de la Suisse Bouge. Toutes les activités physiques pratiquées durant la semaine dans le cadre des clubs sportifs participants à cette action seront comptabilisées. Les participants à la fête du samedi se verront également remettre un badge qui calculera leurs minutes d'activités physiques tout au long de la journée. Au terme de cette semaine, nous saurons si Troistorrents est une commune qui bouge !

Mais au-delà du concours, l'objectif de cette action est de faire découvrir à la population l'offre sportive variée de notre commune. Et la fête du samedi sera là pour faire vivre à chacun un moment convivial et festif.

Tout au long de la journée, plusieurs sociétés proposeront des activités variées telles que parcours d'obstacles, tir à la carabine, tir aux buts, échasses, initiation au skate, etc. Et pour ceux qui aiment moins bouger, un espace dédié aux jeux de société sera également proposé. La journée se terminera par un spectacle de danse et la fête se poursuivra jusqu'au bout de la nuit avec une soirée DJ. Une restauration sera également proposée sur place tout au long de la journée.

Le programme détaillé des activités proposées durant la semaine et de la grande fête du samedi vous sera communiqué ultérieurement.

Alors tous à vos baskets du 28 mai au 2 juin prochains pour faire bouger Troistorrents !

Corinne Cipolla

Commission Culture, Sports et Loisirs



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

La Commission Petite enfance, Jeunesse et Affaires sociales organise une soirée jeux de société le **vendredi 27 avril 2018 de 19h00 à 21h30 au chalet de la Treille.**

Si tu as entre 10 et 20 ans, viens nous rejoindre pour jouer, découvrir et échanger.

N'hésite pas à prendre avec toi ton jeu préféré!

Pour tout renseignement:
Ingrid Deluche > 079 648 59 41



Atelier bricolage Printemps avec Aline

Viens nous rejoindre pour une nouvelle activité bricolage pleine de surprises... (pour les enfants de 3H à 8H)

Où : Cantine scolaire du C.O. à Troistorrents

Date : Mercredi 2 mai 2018 de 13h30 à 16h00

Participation demandée : 15.- par enfant

Inscription avant le 27 avril 2018
au 079 675 37 02

ou par mail djbellon@bluewin.ch

(Les places sont limitées !)



ATELIER BRICOLAGE PRINTEMPS

La Commission Petite enfance, Jeunesse & Affaires sociales organise un atelier bricolage de printemps le **mercredi 2 mai 2018 de 13h30 à 16h00** à la Cantine scolaire du C.O. à Troistorrents.

Si tu es en classe de 3H à 8H viens rejoindre Aline pour une nouvelle activité bricolage pleine de surprises...

Inscription >

- 079 675 37 02

- djbellon@bluewin.ch

- avant le 27 avril 2018

- places limitées !

- frais de participation CHF 15.-/enfant

LE 32^e TOUR DU CHABLAIS FAIT ÉTAPE À MORGINS

Le 2 mai prochain le 32^e Tour du Chablais fait étape à Morgins.

La 5^e étape de l'édition 2018 du Tour du Chablais se déroulera le 2 mai 2018 à Morgins.

Le Ski Club Troistorrents et le Club d'Athlétisme Dents du Midi se sont associés pour organiser une belle étape dans notre station de Morgins.

Il s'agira d'un parcours inédit ! En effet, le tracé proposé est plein de nouveautés avec un départ et une arrivée devant la salle de la Jeur. Pour se départager, le peloton, qui devrait avoisiner les 1000 coureurs, disposera d'un parcours varié et sportif de 7'730 m pour un dénivelé +/- de 230 m. Après un tour de chauffe dans le village, les coureurs prendront la direction des Têtes, puis du Pas de Morgins avant de regagner le centre de la station.

L'après-course se poursuivra à la salle de la Jeur où il y aura la possibilité de se restaurer.

Le comité d'organisation remercie d'avance la population de Morgins pour sa compréhension par rapport aux nuisances de circulation qui auront lieu entre 18h30 et 20h30.



© photo: www.berthoudphoto.ch

Les personnes intéressées à donner un coup de main pour la bonne tenue de cette manifestation peuvent s'annoncer à l'adresse suivante: c.bressoud@caddm.ch

Toutes les infos sur: <http://www.tour-chablais.ch/>

Le Ski Club Troistorrents et le CA Dents-du-Midi

RUMEURS...

L'équipe de «Dilemme Sur Planches» est en préparation d'un nouveau spectacle qui vous sera présenté dès le 16 novembre 2018 à Troistorrents.

Et bien oui, les nouvelles souvent infondées se répandent dans le public, les origines sont inconnues ou incertaines et la véracité douteuse...

Ce qu'il y a de sûr: dix comédiens et comédiennes seront sur scène avec une folle énergie, une intrigue délirante et un scandale à éviter à tout prix! Les répliques drôles fusent et font mouche, les comédiens



et comédiennes s'en donnent à cœur joie !

Nous vous invitons à agender les dates suivantes afin de découvrir «Rumeurs»:
16 - 17 - 18 - 23 - 24 - 25 - 30 novembre et 1^{er} - 2 décembre 2018
à la Salle Polyvalente de Troistorrents.

Pour des infos encore plus «live», suivez-nous sur Facebook.

UNE FIN DE SAISON ANIMÉE À MORGINS !

Voici en images ce qui vous attend cette fin de saison à Morgins.



ROCK THE PISTES › 18 AU 24 MARS 2018

Off Rock the Pistes au village du 22 au 24 mars
et concert de FFF à la Foilleuse samedi 24 mars



7PEAKS RIVERSTYLE › 30 ET 31 MARS 2018



WATERSLIDE CONTEST › 7 AVRIL 2018



Et toujours votre patinoire avec notamment les tournois de Eisstock les jeudis soir et la disco sur glace les samedis soir jusqu'à 20h !

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi

8h30-12h30 / 14h00-18h30

Samedi & Dimanche

8h30-18h30

Morgins, Région Dents du Midi
Route de Bas-Vièze 4
CP 55
CH-1875 Morgins

Tél. +41 (0)24 477 23 61
Fax +41 (0)24 477 37 08
morgins@rddm.ch
www.morgins.ch



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



Facebook

Morgins, Région Dents du Midi



Instagram

Morgins_Official



Twitter

Morgins_Suisse

Suivez Morgins sur les réseaux sociaux et partagez avec nous vos plus beaux moments avec le hashtag #Morgins !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS MARS À JUIN 2018

MARS

| | | |
|----------|---|---------------------------------|
| 16 | Projection film «Les figures de l'ombre» | Polyvalente Troistorrents |
| 17 | Concert annuel/Union Instrumentale | Polyvalente Troistorrents |
| 18 au 24 | Rock the Pistes Festival/Morgins Tourisme | Sur les pistes Portes du Soleil |
| 23 | Concert annuel/Fanfare Helvétique | La Jeur Morgins |
| 30 et 31 | 7PEAKS Riverstyle/Morgins Tourisme | Morgins |

AVRIL



| | | |
|----|-------------------------------------|---------------------------|
| 2 | Chasse à l'œuf/Morgins Tourisme | Morgins |
| 7 | Waterslide Contest/Morgins Tourisme | Morgins |
| 14 | Concert annuel/Caecilia | Polyvalente Troistorrents |
| 21 | Soirée chorale/Chante-Vièze | Polyvalente Troistorrents |
| 27 | Soirée jeux | UAPE |
| 28 | Soirée annuelle/Bon Vieux Temps | Polyvalente Troistorrents |

MAI

| | | |
|----------|---------------------------------|---------------------------|
| 2 | Tour du Chablais | Morgins |
| 5 | Vente-échange/Mme Isabelle Gay | Polyvalente Troistorrents |
| 5 | Tirs militaires/Les Carabiniers | Stand tir Troistorrents |
| 12 et 13 | Fête aux Moulins/VIMOTI | Moulins de la Tine |

JUIN

| | | |
|----------|--|---------------------------|
| 2 | Marché aux fleurs | Morgins |
| 2 | Troistorrents bouge | Stade Fayot Troistorrents |
| 7 et 8 | Salon santé par les plantes | Thermes Parc Val-d'Illiez |
| 9 | Tir en campagne/Les Carabiniers | Val-d'Illiez |
| 9 | Tournoi des écoles de foot/FC Troistorrents | Stade Fayot Troistorrents |
| 15 au 17 | 37 ^e tournoi de l'amitié/FC Troistorrents | Stade Fayot Troistorrents |
| 29 au 30 | Pass'Portes du Soleil | Portes du Soleil |



Nous nous permettons de rappeler ici que chaque demande de réservation de salles doit impérativement passer par l'Administration communale pour les salles de Troistorrents et par Morgins Tourisme pour la salle de la Jeur à Morgins. Merci par avance de votre collaboration.

L'Administration communale

PENDANT CE TEMPS-LÀ SUR LES HAUTS DE NOTRE VILLAGE...

Chamois photographiés le 31 janvier 2018 en début de matinée sur les hauts du village de Troistorrents par Gérard Berthoud.



© photos: www.berthoudphoto.ch

Sou tsamo que se démeûron d'amon le têuna, l'en pa l'ai d'ava poire dei tsashieu que son ba davou la têuna !

Les chamois qui s'amuse dans le haut de la Tine, n'ont pas l'air d'avoir peur des chasseurs qui se trouvent dans le bas de la Tine !

Les Lou Tré Nant